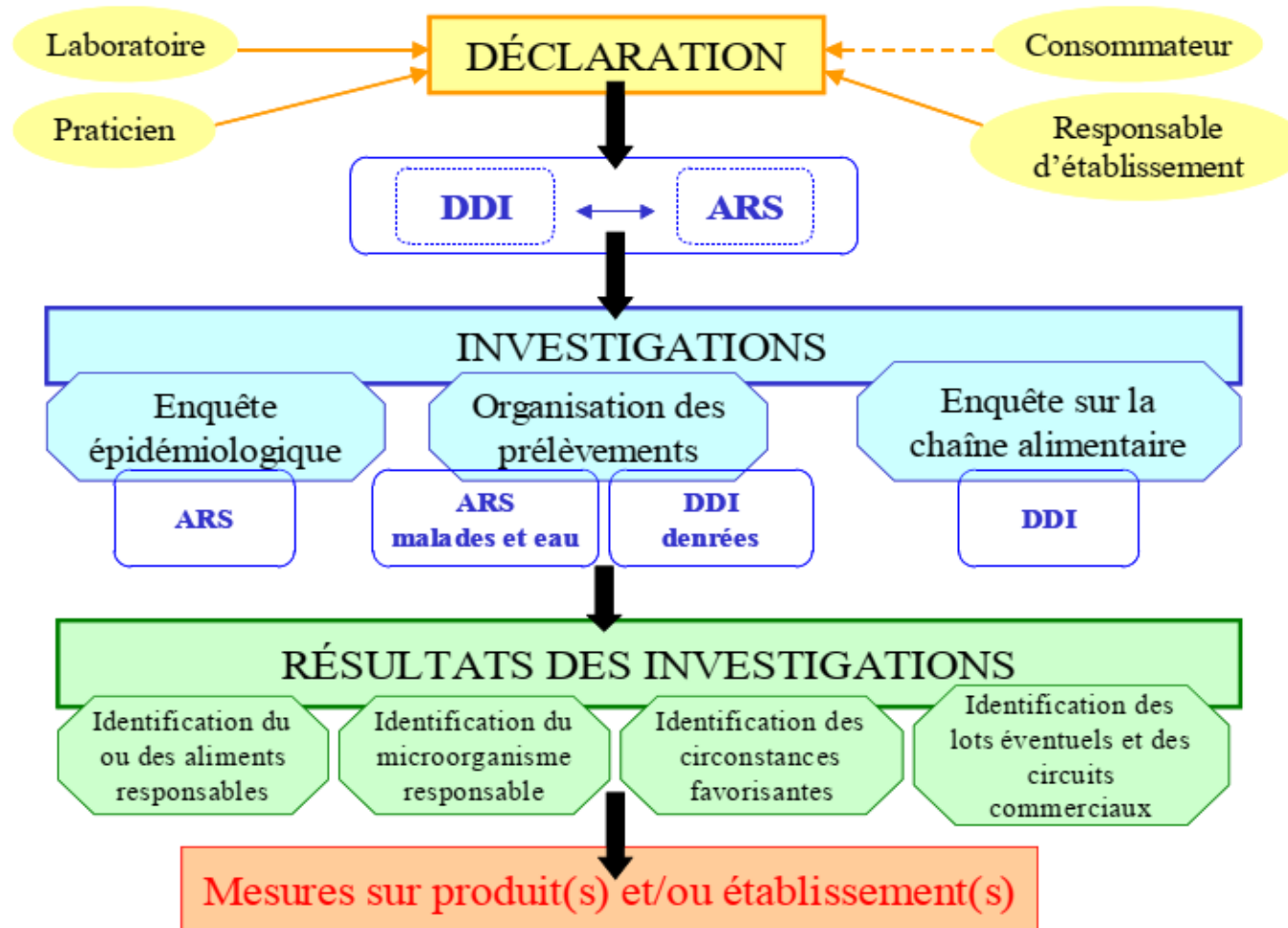


Annexe 1 : Schéma de gestion d'une TIAC<sup>4</sup>



4 Les DDI mentionnées dans le schéma intègrent les DD(CS)PP (directions départementales en charge de la protection des populations) et les DSV (directions des services vétérinaires situées dans les départements d'Outre-Mer) futures DAAF (directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) au 1<sup>er</sup> janvier 2011.